Nations Unies E/CN.6/2013/NGO/4

Conseil économique et social

Distr. générale
26 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par African Agency for Integrated Development, une organisation gouvernementale ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-60517X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Prévention de toutes les formes de violence contre les femmes et les filles en Ouganda

Plusieurs mesures sont prises pour répondre à la violence contre les femmes en Ouganda. Le gouvernement ougandais essaie de contrôler cette violence, mais la participation d'autres acteurs est nécessaire. Des parties prenantes, notamment des organisations de la société civile doivent prévenir ces violations et les partenaires du développement appuyer leurs initiatives.

Selon une analyse de l'African Agency for Integrated development, ces violations sont causées par plusieurs problèmes incluant les normes sociétales et culturelles et aussi le contexte politique et économique. En Ouganda où nous exerçons nos activités, nous sommes confrontés aux problèmes des droits des femmes et des filles qui sont violés de la manière suivante.

Femmes

Les femmes en Ouganda font face aux problèmes découlant de normes sociétales et culturelles. Les droits des femmes mariées sont violés de manière courante et les hommes qui vivent en milieu rural considèrent que les femmes sont des ânes qui doivent assurer tout le travail domestique comme : chercher l'eau, ramasser du bois, s'occuper des enfants, préparer les aliments et faire le ménage. Les responsabilités des hommes dans le ménage sont moins étendues. À l'instar de leurs grands pères et de leurs pères, ils sont convaincus que les tâches ménagères sont réservées aux femmes. La violence domestique frappe également les femmes qui sont maltraitées et battues par leurs maris et quelquefois tuées. Quand le couple se sépare, les propriétés acquises sous le régime de la communauté pour la plupart du temps ne sont pas divisées alors que le gouvernement a adopté une loi sur le divorce. Les femmes qui n'ont pas reçu d'éducation n'osent pas utiliser la loi pour poursuivre leurs partenaires et s'enferment dans leurs souffrances. Certaines deviennent des travailleuses du sexe, des femmes de ménage ou dorment dans les rues.

Filles

Qu'elles soient éduquées ou non les Ougandaises souffrent terriblement. La crise économique qui a causé le chômage frappe aussi bien les travailleuses qualifiées que celles qui sont non qualifiées. De nos jours, des sociétés frauduleuses tirent profit du trafic de jeunes ougandaises dans des pays d'Asie comme la Chine et la Malaisie. Ces filles se retrouvent à l'étranger après qu'on leur a fait miroiter des emplois bien rémunérés si elles s'expatriaient. À leur arrivée, elles sont transformées en travailleuses du sexe et le revenu de leur prostitution est confisqué par ces sociétés. Ces filles sont également assassinées par ces organisations criminelles dont la vente de leurs reins à certains pays à des prix élevés constitue une autre activité lucrative. Notre organisation a été informée que les reins servent parfois à confectionner des médicaments mais nous ne pouvons pas corroborer ces rumeurs.

Plusieurs de ces filles qui n'ont pas pu quitter l'Ouganda sont devenues des prostituées notamment à Kampala et dans des petits villages du pays. Elles sont exposées au VIH/sida dont la propagation est la conséquence de la pauvreté. La pauvreté contribue à propager cette pandémie en Afrique, particulièrement en Ouganda. Le gouvernement ougandais a essayé de faire cesser les excisions mais cette pratique se poursuit en cachette. Un contrôle doit s'effectuer par les partenaires du développement en Ouganda.

Certaines cultures et organisations confessionnelles croient que les filles peuvent se marier très jeunes. Le gouvernement de l'Ouganda a promulgué une loi à cet égard, mais la pratique se poursuit. Certains parents n'éduquent pas leurs filles parce qu'ils croient qu'elles sont inutiles à moins de pouvoir tirer un profit de leur mariage.

Dans certains cas, comme notre organisation l'a constaté dans l'ouest de l'Ouganda, des jeunes filles attrapent le virus du Sida lors de relations sexuelles avec des hommes âgées et leurs parents reçoivent des compensations financières par compassion. Des grossesses précoces dans d'autres cas forcent les filles à abandonner l'école.

Comment résoudre les problèmes causés par la violence contre les femmes en Ouganda

L'Agence a la volonté :

- De mettre en œuvre des projets sur l'égalité des genres en sensibilisant les hommes aux questions de l'égalité des sexes et en touchant tous les domaines grâce à l'information et en s'assurant les hommes utilisent leurs compétences dans leur propre maison;
- De mettre en œuvre des projets sur le trafic humain de jeunes filles qui sont emmenées dans des pays d'Asie : l'Agence qui expérimente sur une petite échelle un projet de ce type souhaiterait l'étendre à d'autres régions afin que toutes le populations y soient sensibilisées. Ce serait ainsi un moyen de contrôler que les filles ne sont pas transférées à l'étranger par des sociétés frauduleuses;
- D'appliquer des projets sur la violence domestique : l'Agence mettra en œuvre des projets après avoir reçu un financement à cette fin. Nous cherchons des partenaires du développement pour lancer des projets sur la violence domestique en Ouganda;
- D'entreprendre une planification concertée sur la violence contre les femmes et les filles en Ouganda. Cette planification permettrait d'organiser des réunions communes avec différentes parties prenantes, notamment le gouvernement de l'Ouganda et différentes organisations de la société civile afin d'établir la voie à suivre pour les mesures de contrôle;
- De mobiliser des fonds pour des projets sur la violence contre les femmes et les filles en Ouganda : l'Agence lancera des appels de fonds pour mettre en œuvre des projets à cette fin. Des partenaires potentiels de développement seront contactés, notamment des organisations des Nations Unies qui seraient intéressées à financer ces projets.

Les défis auxquels il faut faire face pour trouver des réponses aux problèmes sus mentionnés

- Manque de soutien financier pour trouver des solutions au moyen de la mise en œuvre de projets de contrôle dans le pays. Il n'y a pas d'appui financier spécifique ni du gouvernement ni des partenaires du développement;
- Manque de politiques spécifiquement élaborées sur la violence contre les femmes et les filles en Ouganda. Les institutions des Nations Unies devraient partager ces politiques avec des organisations qui bénéficient d'un statut consultatif pour nous guider au niveau local.